



RCS : RODEZ

Code greffe : 1203

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RODEZ atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00153

Numéro SIREN : 504 055 211

Nom ou dénomination : A.T.S. LASER

Ce dépôt a été enregistré le 17/07/2017 sous le numéro de dépôt 2665

Etats fiscaux

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2017

Désignation de l'entreprise : SARL ATS LASER Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise ZA de Lioujas 12740 LA LOUBIERE Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 5 0 4 0 5 5 2 1 1 0 0 0 1 6 Néant ☐ *

Exercice N° 2017 le 31/12/2017

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *			
	Frais de développement *			
	Concessions, brevets et droits similaires			
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			
	Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières *				
TOTAL (II)				
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements			
	En cours de production de biens			
	En cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Clients et comptes rattachés (3)*			
	Autres créances (3)			
	Capital souscrit et appelé, non versé			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)			
Disponibilités				
Charges constatées d'avance (3)*				
TOTAL (III)				
COMPTES DE RÉGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Écarts de conversion actif * (VI)			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			
Renvois : (1) Dont droit au bail :				
Clause de réserve de propriété :				
(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :				
(3) Part à plus d'un an :				

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		Exercice N	
SARL ATS LASER		Néant ☐ *	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 75 000...)	DA	75 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ BK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	7 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG	2 040 880
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	715 951
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (II)	DL	2 839 331
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
TOTAL (III)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	154 182
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	75
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 339 700
	Dettes fiscales et sociales	DY	263 149
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	17 255
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)	EC	1 774 360	
(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (II à V)	EE	4 613 691	
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 774 360	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :

SARL ATS LASER

Néant ☐ *

		Exercice N				Total
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC
	Production vendue	FD	8 696 642	FE		FF
	biens *					
	services *					
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	8 696 642	FK		FL
	Production stockée *					FM
	Production immobilisée *					FN
	Subventions d'exploitation					FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP
	Autres produits (1) (11)					FQ
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS
	Variation de stock (marchandises)*					FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX
	Salaires et traitements *					FY
	Charges sociales (10)					FZ
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	dotations aux amortissements *			GA
			dotations aux provisions			GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD
	Autres charges (12)					GE
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - I)						GG
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM
	Différences positives de change					GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO
	Total des produits financiers (V)					GP
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR
	Différences négatives de change					GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT
Total des charges financières (VI)						GU
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DGFiP N° 2053-SD 2017

IAQE Experts-comptables janvier 2017 : état préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



EDMOND CAUBRAQUE

Expert-Comptable

Inscrit au Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables de Bordeaux

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Pau

A.T.S. LASER

Société à responsabilité limitée

au capital de 75 000 €

Siège social :

ZA de Lioujas,

12740 LA LOUBIERE

R.C.S : RODEZ 504 055 211

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société A.T.S. LASER, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que dans le cadre de notre appréciation de la valeur des créances clients, nous nous sommes assurés, par la mise en œuvre de confirmation directe et de contrôle de l'apurement, de leur correcte évaluation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

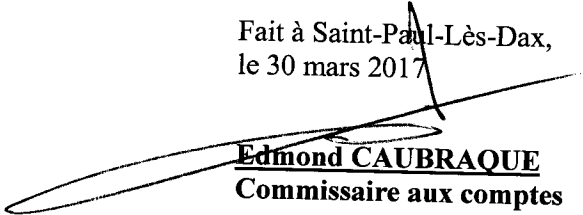
E. C.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les documents adressés aux associés, sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Saint-Paul-Lès-Dax,
le 30 mars 2017



Edmond CAUBRAQUE
Commissaire aux comptes

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. dépréc.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	90 746	71 745	19 000	25 838	- 6 838
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	688 057	314 035	374 023	166 038	207 985
Autres immobilisations corporelles	760 907	269 318	491 589	241 796	249 793
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	143		143	143	
Prêts					
Autres immobilisations financières	780		780	780	
TOTAL (I)	1 540 633	655 098	885 535	434 595	450 940
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	483 314		483 314	420 249	63 065
En-cours de production de biens	132 163		132 163	188 943	- 56 780
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	2 411		2 411		2 411
Clients et comptes rattachés	2 268 094	43 603	2 224 491	1 562 423	662 068
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	50 615		50 615		50 615
. Personnel				254	- 254
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	7 202		7 202	118 273	- 111 071
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	85 410		85 410	59 476	25 934
. Autres	66 561		66 561	332	66 229
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	447 990		447 990	447 990	
Disponibilités	213 737		213 737	365 837	- 152 100
Charges constatées d'avance	14 262		14 262	67 800	- 53 538
TOTAL (II)	3 771 759	43 603	3 728 156	3 231 577	496 579
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	5 312 392	698 701	4 613 691	3 666 172	947 519

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 75 000 Euros)	75 000	75 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	7 500	7 500	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	2 040 880	1 765 101	275 779
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	715 951	575 779	140 172
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	2 839 331	2 435 380	415 951
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	154 182	108 467	45 715
. Découverts, concours bancaires		35 989	- 35 989
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	75		75
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 339 700	836 704	502 996
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	114 353	92 885	21 468
. Organismes sociaux	98 005	120 997	- 22 992
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	34 605	120	34 485
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	16 186	12 701	3 485
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	17 255	34 929	- 17 674
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	1 774 360	1 244 792	531 568
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	4 613 691	3 666 172	947 519

SEBASTIEN LOUBIERE
Comptable

Compte de résultat

Présenté en Euros

Présenté en Euros						
	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation	%	
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens	8 696 642		8 696 642	6 891 935	1 804 707	26,19
Production vendue services						
Chiffres d'affaires Nets	8 696 642		8 696 642	6 891 935	1 804 707	26,19
Production stockée			-56 780	89 303	- 146 083	163,58
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation reçues						
Reprises sur dépréc., prov. et amort., transfert de charges			16 924	81 304	- 64 380	-79,18
Autres produits			267	2 092	- 1 825	-87,24
Total des produits d'exploitation			8 657 053	7 064 634	1 592 419	22,54
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 624 941	3 221 154	403 787	12,54
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements			-63 065	-61 421	- 1 644	2,68
Autres achats et charges externes			2 311 116	1 478 266	832 850	56,34
Impôts, taxes et versements assimilés			83 512	87 532	- 4 020	-4,59
Salaires et traitements			1 164 955	913 219	251 736	27,57
Charges sociales			347 897	361 366	- 13 469	-3,73
Dotations aux amortissements sur immobilisations			150 186	120 454	29 732	24,68
Dotations aux dépréciations sur immobilisations						
Dotations aux dépréciations sur actif circulant			10 680	35 702	- 25 022	-70,09
Dotations aux provisions						
Autres charges			-4 921	59 676	- 64 597	108,25
Total des charges d'exploitation			7 625 302	6 215 949	1 409 353	22,67
RESULTAT EXPLOITATION			1 031 750	848 685	183 065	21,57
Bénéfice attribué ou perte transférée						
Perte supportée ou bénéfice transféré						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières						
Autres intérêts et produits assimilés			1 515	810	705	87,04
Reprises financ. sur dépréc. et prov., transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers			1 515	810	705	87,04
Dotations financières aux amort., dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées			1 344	2 215	- 871	-39,32
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières			1 344	2 215	- 871	-39,32
RESULTAT FINANCIER			171	-1 405	1 576	112,17
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			1 031 921	847 280	184 641	21,79

Edmond GAUBRAQUE

Comptable en chef

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		4 819	- 4 819	-100
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises except. sur dépréc. et provisions, transferts de charges				
Total des produits exceptionnels		4 819	- 4 819	-100
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		45	- 45	-100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations except. aux amort., dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles		45	- 45	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL		4 774	- 4 774	-100
Participation des salariés	315 970	276 276	39 694	14,37
Impôts sur les bénéfices				
Total des Produits	8 658 567	7 070 264	1 588 303	22,46
Total des charges	7 942 616	6 494 486	1 448 130	22,30
RESULTAT NET	715 951	575 779	140 172	24,34
Dont Crédit-bail mobilier	432 220	257 971	174 249	67,55
Dont Crédit-bail immobilier				


 Commissaire aux Comptes

Annexe aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 4 613 690,82 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 715 951,11 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 17/03/2017 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- En cours de production de biens : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

JEANNE GALBRAQUE
Commissaire aux Comptes

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- 90% en matière d'investissement
- 10 % de formation et de recrutement

EDMOND CHAUBAUD
Commissaire aux Comptes

Annexe aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 540 633 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	82 466	8 280		90 746
Immobilisations corporelles	856 118	592 846		1 448 964
Immobilisations financières	923			923
TOTAL	939 507	601 126		1 540 633

Amortissements et provisions d'actif = 655 098 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	56 628	15 117		71 745
Immobilisations corporelles	448 284	135 069		583 353
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	504 912	150 186		655 098

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	90 746	71 745	19 000	de 1 à 5 ans
Matériel et outillage	688 057	314 035	374 023	de 1 à 5 ans
Inst.agenc.divers	598 637	181 761	416 876	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	74 995	40 403	34 592	de 4 à 5 ans
Mat.bureau &informat	63 522	46 023	17 499	de 1 à 3 ans
Mobilier	23 753	1 131	22 622	5 ans
TOTAL	1 539 710	655 098	884 612	

Etat des créances = 2 492 924 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	780		780
Actif circulant & charges d'avance	2 492 144	2 492 144	
TOTAL	2 492 924	2 492 144	780

Provisions pour dépréciation = 43 603 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	35 702	10 680		2 779	43 603
Comptes financiers					
TOTAL	35 702	10 680		2 779	43 603

Produits à recevoir par postes du bilan = 55 623 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	55 623
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	55 623

Edmond GAUBRAQUE
Toussaint, 12740 LA LOUBIERE

Charges constatées d'avance = 14 262 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Commissaire aux Comptes
Commissaire aux Comptes

Annexe aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 75 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	750	100,00	75 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	750	100,00	75 000

Etat des dettes = 1 774 360 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	154 182	59 762	94 419	
Dettes financières diverses	75	75		
Fournisseurs	1 339 700	1 339 700		
Dettes fiscales & sociales	263 149	263 149		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	17 255	17 255		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 774 360	1 679 941	94 419	

Charges à payer par postes du bilan = 172 133 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	6 631
Dettes fiscales & sociales	155 502
Autres dettes	10 000
TOTAL	172 133

ATLAS LASER
COMPTES ANNUELS

Annexe aux comptes annuels (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Ventilation du chiffre d'affaires = 8 696 642 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de produits finis	8 575 192	98,60 %
Ventes de produits résiduels	121 450	1,40 %
TOTAL	8 696 642	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 315 970 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	1 031 750		1 031 750
Résultat financier	171		171
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés			
TOTAL	1 031 921	315 970	715 951

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

[Signature]
Commissaire aux Comptes

Annexe aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Engagement s de retraite

Conformément au choix laissé par le Code de Commerce, le montant des engagements d'indemnité de départ à la retraite des salariés ne fait pas l'objet d'une provision comptable. Le montant des droits pouvant être acquis a été estimé à 159 000€. Conformément à la recommandation ANC n°2013-02, l'entreprise a défini sa propre méthode d'évaluation à partir d'un salaire moyen, d'une présence estimée maximale, sans actualisation, ni probabilité de rotation ou d'évolution ou de mortalité et avec les départs à la retraite soumis à charges sociales.

Annexe aux comptes annuels (suite)

Tableaux financiers relatifs aux crédits-baux en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs		784 934		784 934
Montants de l'exercice		382 460		382 460
Sous-total		1 167 394		1 167 394

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus		382 460		382 460
Entre 1 et 5 ans		498 277		498 277
A plus de 5 ans				
Sous-total		880 737		880 737

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus				
Entre 1 et 5 ans		20 302		20 302
A plus de 5 ans				
Sous-total		20 302		20 302

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
TOTAL		2 068 432		2 068 432

Commissaire aux Comptes

Annexe aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 55 623 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients fact. a etab(418100)	55 623
TOTAL	55 623

Charges constatées d'avance = 14 262 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d'av(486000)	14 262
TOTAL	14 262

Charges à payer = 172 133 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournis.fact.non par(408100)	6 631
TOTAL	6 631

Dettes fiscales et sociales	Montant
Conges a payer(428200)	66 082
Autres charg.pers.a(428600)	47 818
Org.soc. ch/conges a(438200)	25 416
Etat autres ch. a pa(448600)	16 186
TOTAL	155 502

Autres dettes	Montant
Debit.cred.div.char.(468600)	10 000
TOTAL	10 000

Commissaire aux Comptes

Annexe aux comptes annuels (suite)**COMPTE RENDU DES TRAVAUX**

Le Cabinet VILLEFRANCHE ENT, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par SARL ATS LASER,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2016 caractérisés notamment par les données suivantes:

Total du bilan	4 613 691
Chiffre d'affaires hors taxes	8 696 642
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	715 951

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Commissaire aux Comptes

A.T.S. LASER
Société à responsabilité limitée
au capital de 75 000 euros
Siège social : ZONE ARTISANALE DE LIOUJAS
12740 LA LOUBIERE
504 055 211 RCS RODEZ

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 18 MAI 2017

Chers associés,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2016 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports du Commissaire aux Comptes.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2016, l'activité de la Société a été la suivante :

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 8 696 642 euros contre 6 891 935 euros pour l'exercice précédent.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2016, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1^{er} Janvier 2017 sont les suivants :

Stabilité de l'activité.

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

Etat des dettes fournisseurs par échéance

Etat des dettes	Montant total	Inf. à 30 jours	De 30 à 60 jours	De 60 à 90 jours	De plus de 90 jours
Fournisseurs au 31/12/2016	1 282 454	635 948	481 181	56 022	109 303
Fournisseurs au 31/12/2015	808 903	499 852	244 682	46 537	17 831

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires s'est élevé à 8 696 642 euros contre 6 891 935 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à -39 589 euros contre 172 699 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 3 561 876 euros contre 3 159 733 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 12,72%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 2 311 116 euros contre 1 478 266 euros pour l'exercice précédent.

Il convient de préciser que la Société a supporté des dépenses de travail intérimaire de 94 400 euros.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 83 512 euros contre 87 532 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 1 164 955 euros contre 913 219 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 27,56%.

Le montant des charges sociales s'élève à 347 897 euros contre 361 366 euros pour l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élève à 37 contre 30 pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 160 866 euros contre 156 156 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à -4 921 euros contre 59 676 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 7 625 302 euros contre 6 215 948 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 22,67%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 1 031 750 euros contre 848 686 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 21,57%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 171 euros (-1 405 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 1 031 921 euros contre 847 281 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 21,79%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 0 euro contre 4 774 euros pour l'exercice précédent,
- de l'impôt sur les sociétés de 315 970 euros contre 276 276 euros pour l'exercice précédent,

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016 se solde par un bénéfice de 715 951,11 euros contre un bénéfice de 575 778,56 euros pour l'exercice précédent

Au 31 décembre 2016, le total du bilan de la Société s'élevait à 4 613 691 euros contre 3 666 172 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 25,84%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 715 951,11 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	715 951,11 euros
A titre de dividendes aux associés	170 000,00 euros
Soit 226,67 euros par part	
Le solde	545 951,11 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 2 586 830,84 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 2 669 330,84 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 170 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Nous vous rappelons que les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable.

Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Il est par ailleurs rappelé aux associés qui ont le statut TNS dans la Société qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par eux-mêmes, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

D'autre part, conformément à l'article 25 VI de la loi n° 2014-626 du 18 juin 2014, ces dispositions ainsi que celles de l'article L. 131-6-2 du Code de la sécurité sociale sont applicables aux cotisations et aux contributions de sécurité sociale dues au titre des périodes courant à compter du 1^{er} janvier 2015.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2013 : 434 000 euros, soit 578,67 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 434 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2014 : 360 000 euros, soit 480 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 360 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2015 : 300 000 euros, soit 400 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 300 000 euros

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 29 768 euros et qui ont donné lieu à une imposition de 9 923 euros.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

GERANCE ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Rémunération de la gérance

Nous vous proposons aussi de bien vouloir entériner la rémunération de la gérance.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

LA GERANCE



A.T.S. LASER
Société à responsabilité limitée
au capital de 75 000 euros
Siège social : ZONE ARTISANALE DE LIOUJAS
12740 LA LOUBIERE
504 055 211 RCS RODEZ

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 18 MAI 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 715 951,11 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	715 951,11 euros
A titre de dividendes aux associés	170 000,00 euros
Soit 226,67 euros par part	
Le solde	545 951,11 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 2 586 830,84 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 170 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Il a été précisé que, conformément à l'article 25 VI de la loi n° 2014-626 du 18 juin 2014, ces dispositions ainsi que celles de l'article L. 131-6-2 du Code de la sécurité sociale sont applicables aux cotisations et aux contributions de sécurité sociale dues au titre des périodes courant à compter du 1^{er} janvier 2015.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2013 : 434 000 euros, soit 578,67 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 434 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2014 : 360 000 euros, soit 480 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 360 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2015 : 300 000 euros, soit 400 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 300 000 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 18 mai 2017

Cette résolution est adoptée,⁴⁵⁰ voix ayant voté pour, voix ayant voté contre,
..... voix s'étant abstenues.

**Certifié conforme
La Gérance**

